

Saint-Prex, le 27 septembre 2023

**« Méthode de la préoccupation partagée » pour intervenir lors de situation de harcèlement/intimidation entre élèves**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

L'Etablissement primaire et secondaire de Saint-Prex et environs se soucie depuis de nombreuses années du bien-être des élèves et de la promotion d'un climat d'établissement serein, propice à un apprentissage de qualité.

Comme les autres établissements du canton, notre école peut toutefois être le théâtre de situations de harcèlement/intimidation qui se manifestent par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur un élève.

Afin de pouvoir répondre efficacement et rapidement, une équipe de professionnels spécialement formée à la « *méthode de la préoccupation partagée* » intervient lorsque c'est nécessaire. Cette équipe se nomme « *les colibris* » et se présentera ainsi aux élèves.

Cette méthode bienveillante et non-blâmante consiste à rencontrer plusieurs fois tout élève pouvant aider à améliorer la situation. Ces entretiens sont reconduits jusqu'à ce que la dynamique inappropriée du groupe ait pris fin.

Votre enfant pourrait être amené à participer à un de ces entretiens. Ces derniers ne débouchent sur aucune sanction et n'ont pas de conséquence sur le cursus des élèves. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, ils ne sont annoncés ni aux élèves ni à vous-même.

Toutefois, et quand la situation le nécessite, un retour est donné aux parents. Dans certaines situations graves, d'autres mesures peuvent être décidées par la Direction.

Davantage d'informations se trouvent sur le site de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire qui déploie le dispositif cantonal (<https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves/>).

Convaincus de l'efficacité de cette méthode, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

**Cédric Siffert, Directeur**

